

LES DESCRIPTEURS DE COMPÉTENCE EN LSQ

1. COMPÉTENCES DISCURSIVES

⇒ Type de discours caractérisé par :

A1

- Des informations simples et fonctionnelles
- Des formules de présentation et de salutation

A2

- Des descriptions d'objets et de situations locatives (lieux, arrangement spatial, etc.)
- Des descriptions de personnes (expression, caractéristiques physiques, vêtements, objets portés, etc.)

B1

- Des descriptions de sentiment
- Des narrations d'expérience personnelle (fait vécu)

B2

- Des opinions et des perspectives différentes sur un même sujet
- Des narrations d'expérience personnelle vécues par une autre personne

C1

- Des débats d'opinion
- Des positions critiques (idées politiques, artistiques, culturelles, etc)

C2

- Une expression humoristique (blague)
- Une expression poétique (poème, comptine, métaphore, etc.)
- Une formulation de notions et de concepts abstraits dans des domaines variés (académiques, scientifiques, techniques, artistiques, etc.)

⇒ Débit caractérisé par :

A1

- Vitesse, hauteur et ampleur qui gênent la compréhension
- Interruption constante pour chercher ses signes

A2

- Débit lent et monotone (sans variation ou effet)
- Présence d'accélération ou ralentissement non approprié (manque de contrôle)
- Interruptions fréquentes pour demander le signe juste (comment on signe... ?)

B1

- Débit davantage contrôlé (lent à modéré)
- Utilisation pas toujours réussie de la modulation du ton (ralentissement, accélération) pour essayer de produire des effets de style.
- Des narrations d'expérience personnelle (fait vécu)

B2

- Débit standard avec des pauses adéquatement contrôlées
- Autocorrections intégrées dans le discours sans interruptions du débit (par exemple, pour préciser un sens ou une forme erronée)
- Modulation du ton adéquate lorsque présente (accélération et ralentissement justifiés)

C1

- Capacité de signer avec une seule main de façon compréhensible
- Modulation adéquate du ton peu importe le registre, le type de discours ou le sujet traité

C2

- n.a.

⇒ Structure du discours caractérisée par :

A1

- Aucune structure de l'information
- Aucune tentative de prise de parole ou de cession de tour

A2

- Utilisation de marqueurs lexicaux de base pour structurer l'information (AVANT, APRÈS, etc.)
- Prise ou cession de tous de parole inefficace
- Répétition de tics pragmatiques (C'EST-ÇA, POINTÉ1, etc.)

B1

- Utilisation occasionnelle des questions rhétorique pour introduire une information
- Utilisation non contrôlée des CNM pour produire de l'évaluation (effet de style)
- Utilisation des régulateurs verbaux lexicaux (ex. C'EST-ÇA, OUI, NON, etc.)
- Prise ou cession de tours adéquate

B2

- Utilisation de l'espace pour structurer l'information (nouvelle information vs information connue, priorité, etc.)
- Utilisation plus régulière des questions rhétorique pour introduire un nouveau thème
- Utilisation plus régulière des CNM pour produire de l'évaluation
- Utilisation de régulateurs verbaux non manuel
- Reformulation adéquate de l'information suite à une question
- Utilisation adéquate des marqueurs lexicaux sur la structure de l'information (MAINTENANT, ENSUITE, PREMIÈREMENT, etc.)

C1

- Utilisation adéquate des question rhétoriques pour structurer l'information
- Utilisation de l'espace pour produire un aparté
- Utilisation adéquate des CNM pour captiver son interlocuteur.
- Utilisation des marqueurs de performance pour exprimer le sous-texte.
- Habilité à reprendre son tour de parole
- Utilisation élaborée de l'énumération digitale
- Capacité à faire de l'humour

C2

- Production de l'évaluation pragmatique (effet de style) en utilisant toutes les ressources de la langue (phonologique, lexicale, syntaxique, etc.) et gestuelle de façon à capter l'attention de son interlocuteur.
- Utilisation adéquate de l'évaluation en fonction du type de discours.

⇒ Utilisation de la représentation corporelle caractérisée par :

A1

- Absence de représentation corporelle

A2

- Utilisation mimétique de la RC complète simplement pour quelques actions pour illustrer l'attitude et/ou la manière de l'actant (boire, manger, etc.)

B1

- Utilisation davantage adéquate de la représentation corporelle complète dans une plus grande variété de contextes discursifs

B2

- Production de structures de représentation corporelle partielle incluant des constructions à classificateur et/ou une description d'événements (dans la perspective de l'actant)

C1

- Utilisation plus fréquente de la RC complète pour représenter des actions et de la RC partielle dominante pour décrire ou rapporter des événements dans la RC

C2

- Utilisation adéquate et fréquente de la RC pour rapporter des événements, ainsi que les actions, les pensées et les opinions de l'actant.
- Utilisation adéquate de la RC pour rapporter des actions et des pensées collectives d'un groupe ou d'un organisme
- Utilisation adéquate de la RC partielle non dominante
- Utilisation appropriée selon le contexte des trois formes de RC

2. COMPÉTENCES SOCIOLINGUISTIQUES

⇒ Registre caractérisé par :

A1

- Pas considéré
- Phrases produites pour transmettre le sens de base de l'information

A2

- Utilisation d'un registre plus neutre, sans variation, qui convient à la majorité des interlocuteurs

B1

- Tentative d'utilisation d'un registre plus familier pour le récit d'expérience personnel

B2

- Utilisation de registre formel et de registre informel. Certaines des variations de registre sont appropriées au contexte

C1

- Variation adéquate de registre selon les contextes et utilisation de différents registres dans une même conversation

C2

- Utilisation spontanée de plusieurs registres spontanément et adaptation rapide et adéquate au registre de l'interlocuteur et aux variables contextuelles

3. COMPÉTENCES LEXICALES

⇒ Lexique caractérisé par :

A1

- Utilisation d'un lexique de base
- Utilisation uniquement des signes lexicaux (pas de classificateurs)
- Utilisation des POINTÉS déictiques (MOI, TOI, LÀ, ICI, LÀ-BAS)

A2

- Utilisation de quelques classificateurs avec plusieurs erreurs
- Utilisation de stratégies de compensation de vides lexicaux comme l'épellation, les gestes ou le mime
- Utilisation abusive des POINTÉS référentiels (PTÉ3)
- Utilisation de paraphrases lourdes et couteuses

B1

- Utilisation adéquate d'un vocabulaire familier avec quelques erreurs
- Utilisation des classificateurs entité avec quelques erreurs
- Utilisation de signes de sens apparentés en situation de vide lexical
- Utilisation des POINTÉS référentiels pluriels (NOUS, EUX, etc.)

B2

- Utilisation d'un lexique varié pour nommer une gamme étendue de sujets
- Utilisation des classificateurs de préhension, les STF et les classificateurs sémantiques avec quelques erreurs
- Utilisation adéquates des paraphrases pour dissimuler des lacunes lexicales et structurales

C1

- Utilisation d'un lexique étendu, précis et adéquat
- Utilisation des classificateurs de préhension, des STF et des classificateurs sémantiques sans erreur

C2

- Utilisation de la synonymie de manière à éviter la répétition
- Capacité à faire de la création lexicale en situation de vide lexical
- Utilisation des classificateurs pour combler un vide lexical

⇒ Forme des signes caractérisée par :

A1

- Utilisation incorrecte des paramètres : configuration, lieu, mouvement, orientation, arrangement, contact. (la forme des signes n'est pas reconnaissable sans recours au contexte)
- Utilisation incorrecte de la dominance manuelle pour les signes bimanuels ou inversion de la dominance pour les signes unimanuels

A2

- Utilisation imprécise des paramètres : configuration, lieu, mouvement, orientation, arrangement, contact. (on reconnaît le signe sans avoir recours au contexte)

B1

- Utilisation d'assimilations phonologiques adéquates (liaison entre les signes)

B2

- Tentative de modulation de la forme du signe pour produire des effets de style (emphase, atténuation, etc.). Le plus souvent non réussies.

C1

- Modulation de la forme phonologique pour produire des effets de style. Le plus souvent réussi, mais avec quelques imprécisions.

C2

- Modulation réussie de la forme phonologique pour produire des effets de style.

⇒ Structure des signes caractérisée par :

A1

- Produit des signes monomorphémiques (une seule partie : ex. MAMAN)

A2

- Produit des composés (deux parties : ex. PARENTS)
- Produit des dérivations* courantes (FORET, VOCABULAIRE, etc.)
- *Une dérivation se produit quand on ajoute un mouvement ou un comportement non manuel au signe pour en modifier le sens.

B1

- Produit des flexions* courantes (REGARDER vs PLUSIEURS-PERSONNES-REGARDENT, MANGER VS MANGER-FINI, etc.)
- *Une flexion se produit quand on modifie un verbe pour ajouter des indications de nombre, de temps.
- Produit quelques modifications du mouvement du verbe ou ajout d'un CNM pour ajouter un adverbe (ATTENDRE vs ATTENDRE-LONGTEMPS, CROIRE VS CROIRE-TOTALEMENT, DONNER VS DONNER-À-CHACUN, ETC.)

B2

- Utilise des classificateurs pour préciser des nuances de sens (configuration et mouvement, Ex : PRENDRE-UNE-PILE, PRENDRE-UN AIGUILLE, PRENDRE,-..._)

C1

- Utilise des CNM pour moduler l'intensité d'un sens (ex. les yeux-plissés pour augmenter l'intensité, la moue pour diminuer l'intensité, etc.)

C2

- Utilise adéquatement des procédés de création lexicale pour nommer des nouveaux objets ou concepts ou des référents dont il ne connaît pas le signe (iconicité, dérivation, flexion, composition).

4. COMPÉTENCES GRAMMATICALES

⇒ Utilisation syntaxique de l'espace caractérisé par :

A1

- Utilisation des pronoms déictiques (MOI, TOI, ICI, LÀ)
- Utilisation du POINTÉ pour marquer la possession ou une autre forme inadéquate
- Production de phrases linéaires sans utilisation référentielle de l'espace et sans accord du verbe
- Utilisation du signe ET et du signe SI pour marquer la coordination et la condition

A2

- Utilisation du POINTÉ sans erreur pour la détermination
- Utilisation référentielle du POINTÉ avec des erreurs
- Utilisation topographique de l'espace pour exprimer des informations simples comme des actions et des relations (par exemple familiales)
- Production de phrases sans accord verbal, mais utilisation du POINTÉ pour marquer la référence verbale (PTÉ AIME PTÉ : Elle l'aime)
- Exprime la coordination de façon linéaire

B1

- Utilisation des marques manuelles de référence (POINTÉ et localisation directe)
- Utilisation du pronom possessif avec des erreurs spatiales et d'ordre (ordre français)
- Utilisation de la localisation directe pour fléchir le verbe et encore quelques POINTÉS peu importe la classe de verbe
- Expression de la coordination dans l'espace et peut produire des énumérations digitales
- Utilisation de l'espace pour exprimer les comparatives
- Début d'utilisation de plus d'un plan de l'espace référentiel pour y localiser des événements

B2

- Utilisation adéquate de la référence anaphorique
- Utilisation adéquate des marques manuelles (POINTÉ et localisation directe) et de quelques marques non manuelles (regard, tronç) de référence
- Utilisation des marques manuelles et spatiales adéquates pour exprimer la possession
- Utilisation des marques manuelles et non manuelles pour fléchir le verbe
- Expression adéquate de la coordination dans l'espace et référence adéquate à des éléments coordonnés
- Production de quelques encodage parallèles
- Utilisation de davantage de plan de l'espace référentiel pour y localiser des événements et début de réutilisation de ces plans pour référence ultérieure à ces événement
- Utilisation de l'espace pour l'expression de construction de dépendance complexe (subordonnées relatives, circonstancielles (pendant que...), conditionnelles, etc.)

C1

- Utilise des CNM pour moduler l'intensité d'un sens (ex. les yeux-plissés pour augmenter l'intensité, la moue pour diminuer l'intensité, etc.)
- Utilisation adéquate de la référence cataphorique
- Utilisation adéquate des marques manuelles (POINTÉ et localisation directe) et non manuelles (regard, tronç) de référence.
- Flexion adéquate du verbe peu importe la classe de verbe
- Expression adéquate de l'énumération digitale pour plus de trois éléments coordonnés.
- Production de nombreux encodages parallèles
- Passage sans erreur d'un plan de l'espace référentiel à un autre pour y localiser des événements et réutilisation sans erreur ces plans pour référence ultérieure

C2

- Utilisation adéquate de la référence cataphorique
- Utilisation adéquate des marques manuelles (POINTÉ et localisation directe) et non manuelles (regard, tronç) de référence.
- Flexion adéquate du verbe peu importe la classe de verbe
- Expression adéquate de l'énumération digitale pour plus de trois éléments coordonnés.
- Production de nombreux encodages parallèles
- Passage sans erreur d'un plan de l'espace référentiel à un autre pour y localiser des événements et réutilisation sans erreur ces plans pour référence ultérieure

⇒ Structure de la phrase caractérisée par :

A1

- Absence de phrase

A2

- Production de phrases courtes et simples, souvent dans l'ordre du français (SVO)
- Production de réponses de 1 à 2 phrases
- Production de phrases coordonnées

B1

- Production d'une variété de phrases simples dont l'ordre respecte davantage l'ordre de la LSQ et utilise quelques phrases plus complexes
- Production de 3 à 5 phrases entre les pauses
- Production de quelques phrases comparatives

B2

- Production d'une variété de phrases complexes avec quelques erreurs (conditionnelles, topic, etc.)
- Production d'un enchaînement continu des phrases avec quelques interruptions

C1

- Production de phrases complexes dont la structure est le plus souvent celle de la LSQ
- Production d'un enchaînement spontané et adéquat de phrases, sans pause incongrues
- Peut produire des phrases complexes sans utiliser de marqueurs lexicaux et en utilisant l'espace référentiel pour indiquer les relations de dépendance (SI, MAIS, ET, QUE, etc.)

C2

- Production fluide d'une variété de phrases complexes dont la structure est toujours celle de la LSQ
- Production d'un enchaînement spontané et adéquat de phrases avec pauses planifiées et à propos
- Production adéquate tous les types de phrase (simple, complexe sans dépendance, et complexe avec dépendance) et variation des formes selon le contexte